

LES FAITS MARQUANTS AU 11 NOVEMBRE 2012

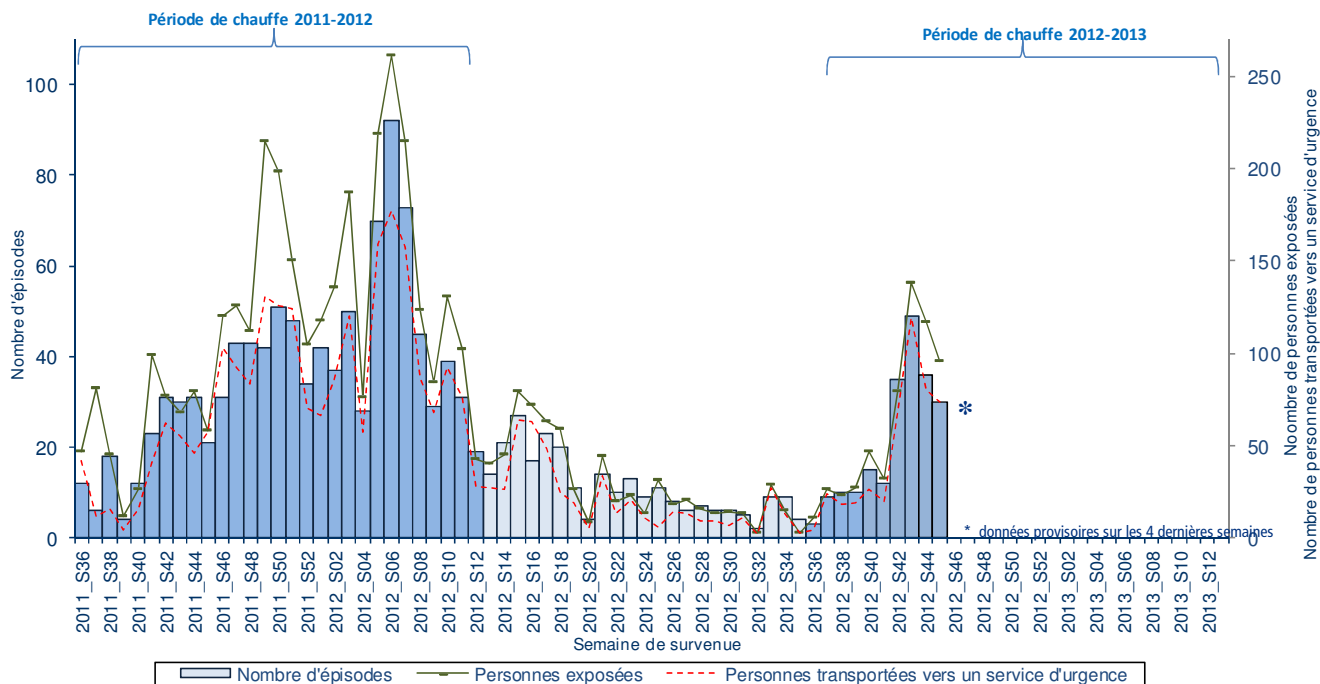
Au cours des 2 dernières semaines, 66 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés dont 16 en Ile-de-France.

- Depuis le 1^{er} septembre 2012, 211 signalements d'intoxication au CO ont été déclarés au système de surveillance alors qu'on en dénombrait 188 sur la même période de l'année 2011.
- Au cours des semaines 2012_S44 et 2012_S45, 6 signalements ont concerné l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène (4 signalements) ou d'un brasero/barbecue (2 signalements). Ces épisodes ont impliqué au total 18 personnes.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Figure 1 Répartition hebdomadaire (depuis le 1^{er} septembre 2011) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalière signalés au système de surveillance



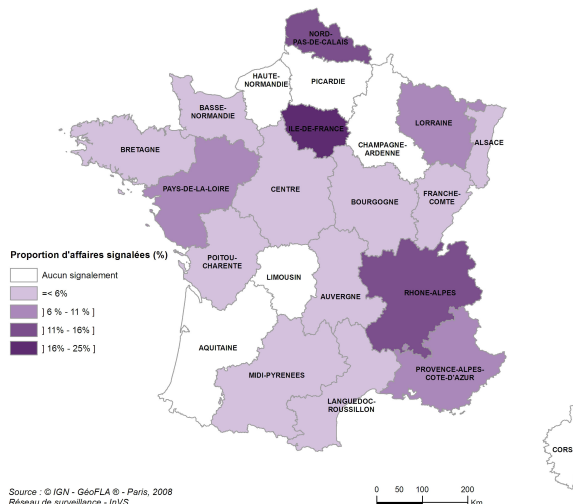
- Au cours des semaines 2012_S44 et 2012_S45, 66 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés exposant 213 personnes à des émanations de CO dont 154 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière. Au cours des semaines 2011_S44 et 2011_S45, on dénombrait 52 épisodes exposant 137 personnes à des émanations de CO dont 103 personnes ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière.
- Depuis le 1^{er} septembre 2012, 11 signalements d'intoxication ont été en lien avec l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène dont 4 épisodes sont survenus au cours des semaines 2012_S44 et 2012_S45. Trois d'entre eux étaient des intoxications accidentelles domestiques impliquant au total 9 personnes et le dernier cas concernait une personne intoxiquée en milieu professionnel sur un chantier.
- Au cours des semaines 2012_S44 et 2012_S45, l'utilisation inappropriée de brasero/barbecue à l'intérieur de l'habitation a été à l'origine de 2 signalements impliquant au total 8 personnes parmi lesquelles une personne est passée en caisson hyperbare.

Seize régions ont signalé des intoxications au CO ces deux dernières semaines.

Les trois régions les plus concernées par les intoxications au CO ces deux dernières semaines sont : l'Ile-de-France (24%), le Nord-Pas-de-Calais (15%), et Rhône-Alpes (14%) .

Au cours des semaines 2012_S44 et 2012_S45, c'est la région Ile-de-France qui a signalé le plus de cas avec 16 épisodes.

Depuis le 1er septembre 2012, la région Nord-Pas-de-Calais reste la région ayant déclaré le plus d'intoxications au CO avec 55 signalements.



Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les principaux premiers déclarants ont été :

Les services départementaux d'incendie et de secours (sdis) avec 47% des signalements ;

Les services d'urgence hospitalière avec 13% des signalements ;

Les services de médecine hyperbare avec 9% des signalements.

Les deux tiers des signalements ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (Sdis et services d'urgence hospitalière ou pré-hospitalière).

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La **direction générale de la santé (DGS)** et l'**institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES)** rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues).

**N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)
Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.**

Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact : surveillanceco@invs.sante.fr

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,

Cliquer sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyle-de-carbone> .

cliquer sur **Liste de diffusion en bas de page**,

compléter les informations demandées.

Equipe DSE:

Directeur département santé
environnement
Georges Salines

Responsable unité
toxicovigilance et surveillance
des intoxications
XXXX

Chargée de projet
Agnès Verrier

Monitrice d'études
Anne-Claire Guedou

Chargée de projet informatique
Daniela Leprince

Directeur de la
publication :
Dr Françoise Weber
Directrice générale de
l'InVS